

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 292

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 8

À la dernière phrase de l'alinéa 39, substituer à la dernière occurrence de la référence :

« II »

la référence :

« 3° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.